

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

L' EUROPE: LA CENTRILLON POLITIQUE

Dans notre dernier article «L'Europe entre la Russie et l'Amérique», paru dans le numéro de septembre du Bulletin Européen, nous avons déclaré que les nations qui constituent le noyau de l'Europe occidentale, au cas où elles ne feraient pas ce qu'il faut pour s'amalgamer politiquement à temps et élargir leur sphère politique unitaire aux autres nations européennes assisteraient impuissantes à la lente usure de leur sécurité dans le courant des prochaines années.

Malheureusement nous avons été excessivement optimistes quand nous avons évalué le temps accordé à l'Europe de neuf. La crise soudaine, très grave, qui vient d'éclater au Moyen Orient a pris l'Europe au dépourvu. Si la crise s'aggravait éventuellement, cela pourrait représenter le dernier acte de la survivance de l'Europe.

Il est certain que la crise du Moyen Orient est une crise manœuvrée dont le grand protagoniste est le pétrole et qu'au-delà des Etats qui y sont directement engagés elle est utilisée pour frapper d'autres objectifs bien précis.

Essayons en une brève analyse d'identifier qui la manœuvre et pourquoi. Essayons de découvrir quels sont les objectifs que ceux qui la manœuvrent ont l'intention de poursuivre.

Dans le territoire des états arabes plus du 60% des réserves mondiales de pétrole se trouve actuellement et le pétrole constitue maintenant la matière première qui conditionne toutes les civilisations industrielles de la terre.

La Russie possède des réserves de pétrole qui lui permettent de faire face à tous ses besoins actuels et en Sibérie elle possède une autre réserve potentielle qui la met en état de se suffire à elle-même pour les 50 années à venir. Les Etats-Unis n'importent actuellement que le 5% de leurs besoins de pétrole arabe et ils ont adopté cette politique d'importation plus pour économiser leurs gisements qui sont en train d'être exploités que pour une nécessité réelle. Ils possèdent en outre les réserves immenses de l'Alaska dont l'utilisation n'est actuellement limitée que par l'avantage économique.

L'Europe Occidentale a des gisements de pétrole actuellement en exploitation de modeste importance ou qui, pour le moins, résultent modestes car ils ne réussissent qu'à couvrir le 5°/° de ses besoins actuels. Même les gisements considérables qui ont été identifiés dans la Mer du Nord n'amélioreront pas de beaucoup sa condition de tributaire des états arabes car ces gisements, quand ils seront exploités en plein, pourront tout juste faire face à un 10°/° ultérieur de ses besoins.

Tributaire presque absolu du monde arabe est aussi le Japon, la troisième puissance industrielle mondiale. Voilà le tableau de la situation.

Examinons maintenant comment s'insère dans ce tableau la manoeuvre que la Russie tend depuis des années pour exercer son influence sur le monde arabe.

La manoeuvre russe avait subi de nombreux échecs et l'éloignement de ses 20.000 conseillers militaires de l'Egypte par Sadat ainsi que le refus ferme du colonel Kadhafi au Kremlin, ne furent pas des moindres. La tension entre les états arabes et Israël a été une grande occasion pour la Russie, et le Kremlin exploitant ce fanatisme arabe qui a réussi à accomplir le miracle de recréer une forme de panarabisme et de réunion presque totale de peuples arabes, n'hésite pas, avec une détermination froide et cynique, à utiliser la guerre medio-orientale comme instrument de pénétration de son influence sur le monde arabe.

Quelles sont ses fins?

Le chantage inacceptable que le monde arabe est en train de faire en utilisant le pétrole comme arme stratégique, non pas envers Israël mais envers le reste du monde, en est un indice évident.

La menace des arabes manoeuvrée par la Russie puisqu'elle leur envoie des fournitures militaires, n'est évidemment pas adressée à l'Amérique qui, elle, peut se passer du pétrole arabe, mais à l'Europe occidentale et au Japon. La menace est d'une gravité telle que le Secrétaire de l'O.N.U. n'a pas hésité à l'indiquer, dans la déclaration qu'il a faite à Bonn comme un acte de guerre envers les pays tributaires du pétrole arabe dont les fournitures, suspendues ou limitées, conditionneraient certainement la civilisation et aussi la vie des nations susdites.

La réponse américaine au défi de l'U.R.S.S. qui avait créé le pont aérien massif de fournitures russes à la Syrie et à l'Egypte ne se fit pas attendre.

Nixon n'a pas été impressionné par la perte des fournitures de pétrole arabe - une fourniture qui ne couvre que le 5°/° des besoins ne conditionne pas - et après avoir déclaré que les Etats Unis suivront la même politique dans la crise actuelle medio-orientale que celle qu'ils suivirent en 1958 au Liban et en 1970 en Jordanie quand cette dernière fut attaquée par la Syrie, il a créé un pont aérien partant des Etats Unis vers Israël faisant escale aux

(suite à la page 18)

LA POSITION DE L'EUROPE DANS LES NEGOCIATIONS EST-OUEST ET EUROPE-ETATS UNIS

Un débat politique à l'Assemblée du Conseil de l'Europe

«La position de l'Europe dans les négociations Est-Ouest et Europe-Etats Unis actuellement en cours» était l'objet du rapport présenté par le parlementaire danois M. Knud Oestergaard à l'Assemblée du Conseil de l'Europe (les 1 et 2.10. 1973). Vu l'actualité du thème, ce rapport a été suivi avec beaucoup d'intérêt par les participants et observateurs de l'Assemblée. Deux de ses chapitres étaient consacrés aux relations Est-Ouest. Partant de la constatation qu'un processus continu de détente s'est amorcé par l'amélioration significative des relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, M. Oestergaard, Rapporteur pour la politique générale du Conseil de l'Europe, estimait que le renforcement progressif de la coopération entre les super puissances doit amener les gouvernements de l'Europe occidentale à s'engager plus activement dans la politique de détente. A ce propos, l'ouverture de la deuxième phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Genève le 18 septembre, devrait permettre de recenser les premiers signes d'une évolution historique. Le rapport ne perdait

pas de vue que les résultats des conversations de Genève devront avoir pour contrôle indispensable des progrès réels dans les négociations sur la réduction mutuelle des forces armées.

Le deuxième chapitre du rapport était consacré aux relations transatlantiques. Le Rapport s'inscrit en faux à l'égard du pessimisme avec lequel on a de plus en plus tendance à considérer les problèmes atlantiques actuels. Il insiste sur la profonde communauté d'intérêt qui lie l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Les négociations commerciales de Tokyo (octobre 1973) doivent fournir l'occasion aux Européens et aux Américains de revoir de manière réaliste leur position économique, afin d'éviter de compromettre l'avenir de l'Alliance Atlantique, voire de la vider de toute signification politique. Après avoir souligné que la réforme du système monétaire international est une des tâches les plus urgentes, le Rapporteur évoque le voyage que le Président Nixon fera en Europe occidentale.

En guise de conclusion, le Rapporteur es-

saye de répondre à la question suivante: existe-t-il une position Ouest-européenne commune quant à l'attitude à adopter et quant aux positions à défendre dans le cadre de ces négociations? Si à l'heure actuelle les points d'accord entre les Etats européens sont relativement peu nombreux on voit cependant se dessiner de lents progrès vers des positions concertées ou du moins des intérêts communs bien compris.

La proposition de résolution a posé également une autre question: comment associer davantage aux efforts des Neuf de la Communauté, dans le cadre des négociations Est-Ouest et transatlantique, les autres pays démocratiques de l'Europe de l'Ouest. En effet, l'Assemblée reste persuadée que c'est en poursuivant ses efforts sur ces deux plans, à savoir le renforcement de la Communauté et le resserrement de l'Europe démocratique représentée au Conseil de l'Europe, qu'elle contribuera le plus efficacement au dégagement de l'identité européenne au sens politique, c'est-à-dire un consensus entre Etats qui d'un côté permettra à l'Europe occidentale de développer son patrimoine de valeurs et d'intérêts et également d'utiliser ses ressources dans le cadre des responsabilités qu'elle assume à l'égard du reste du monde et notamment à l'égard des pays en voie de développement.

En toute cas, l'Europe, pour qu'elle puisse être considérée comme telle, devrait agir sur le plan politique, social et culturel pas seulement comme une communauté (assez limitée) de neuf ou comme l'ensemble des nations «de l'Ouest». Mais au nom de tous ses pays qui s'étendent de Brest à Bucarest et qui forment l'Europe réelle l'Europe entière, cette Europe qui a été coupée en deux et offerte à Staline le 9 Octobre 1944 à Yalta.

„Sur la bonne voie,, les rapports entre la C.E.E. et les U.S.A.-

«Très modestement» - comme il a été remarqué par la Presse - a pris fin, le Dimanche 30 septembre, la visite du chancelier Brandt à Washington. En effet, les porte-parole américains et allemands se sont limités à affirmer que le chancelier fédéral et le président Nixon étaient d'accord pour constater que les Etats membres de la Communauté européenne et les Etats-Unis «s'engageaient sur la bonne voie» dans leurs efforts pour redéfinir les liens transatlantiques.

En fait, le chancelier Brandt a été surtout soucieux de souligner qu'il n'était pas le porte-parole des Neuf, cette tâche incombait aux représentants du Danemark. Aussi bien, pour couper court aux rumeurs qui lui attribuaient l'intention de demander au président Nixon de venir le plus rapidement possible en Europe, le chancelier a indiqué qu'il ne lui appartenait pas d'inviter le président en Allemagne fédérale, mais qu'il y serait le bienvenu.

SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL

Le 5ème Séminaire sur le Service Volontaire international organisé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en collaboration avec la CRSVI (Conférence régionale du Service Volontaire international) et le SISV (Secrétariat International du Service volontaire), s'est tenu du lundi 5 au vendredi 9 novembre 1973 au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le thème de la réunion était: «Les perspectives de coopération multinationale au développement». Par le choix de ce thème l'Assemblée a voulu principalement mettre en lumière les caractéristiques prédominantes du service volontaire.

La visite du Président italien Monsieur G. Leone, en France

LES ASPIRATIONS A LA DETENTE

ET AUX LIBERTES HUMAINES

DOIVENT PROGRESSER DE PAIR EN EUROPE

Les déclarations de M. Aldo Moro, ministre italien des affaires étrangères

Le lundi 1er octobre, le Président de la République italienne M. Giovanni Leone s'est rendu en visite officielle à Paris, accompagné de Mme Leone et du ministre italien des affaires étrangères M. Aldo Moro. Par cette occasion, M. Moro a défini - parlant aux journalistes - la politique étrangère de son pays déclarant que «les aspirations à la détente et aux libertés humaines doivent progresser de pair en Europe». Se référant tout particulièrement à l'état actuel des rapports inter-européens M. Moro a souligné:

«Si nous pensons au grand patrimoine commun, mais aussi à la longue série de contrastes et de luttes qui sont à la base de l'histoire des peuples européens, nous ne pouvons manquer d'être satisfaits du degré d'entente que les générations de l'après-guerre, y compris la nôtre, ont réussi à atteindre.»

Certes, il faut toujours rechercher une meilleure compréhension réciproque. Pour tirer tout le parti possible des aspirations et des perspectives d'avenir qui nous sont communes, un long chemin reste à parcourir. Dans le domaine de la Communauté en particulier, même si une dialectique est naturelle et nécessaire, il faut faire en sorte qu'elle s'exerce, pour ainsi dire, en

dehors des idéologies et sur le terrain des choix concrets qui se présentent au fur et à mesure.

Il faut qu'un système de référence européen ayant sa force d'attraction propre, s'impose de plus en plus, prenant la place des positions nationales simplement rattachées pour des raisons d'opportunité.

Ce processus n'est ni rapide ni simple. Mais efforçons-nous d'avancer avec un grand souci d'équilibre et un grand respect pour tous. Au fond, nous sommes tenus de toucher ensemble au but.»

En outre, M. Moro, a voulu définir le rôle de l'Italie dans la détente Est-Ouest et l'influence que la situation des intellectuels en Russie peut avoir sur la détente. A ce propos, il a déclaré:

La détente constitue un objectif qu'il faut poursuivre dans tous les secteurs des relations internationales. Les événements qui se déroulent à l'heure actuelle et la sympathie qu'ils éveillent dans l'opinion publique prouvent qu'une diminution de la tension dans le monde est nécessaire et urgente. Je pense qu'il s'agit là d'un phénomène profond et non pas contingent.

Il faut, certes, être prudent. Mais l'on doit en même temps se convaincre que nous suivons la bonne voie et que nous de-

vons y oeuvrer sans faiblesse chaque jour. Nous devons donner vie à un processus dynamique qui ait ses racines dans la conscience des peuples et qui fasse naître la confiance.

Si l'on se limitait à cristalliser les positions actuelles, de bloc à bloc, et si l'on se contentait d'une moins grande tension polémique, on décevrait l'attente de l'opinion publique. Nous devons au contraire établir des rapports qualitativement différents entre les hommes et les peuples.

L'action italienne s'est inspirée de ces principes sur le plan bilatéral et au cours de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Les résultats obtenus à Helsinki ont été dans l'ensemble positifs grâce aussi à la cohésion et à l'initiative des pays membres de la Communauté européenne. Notre propos est d'oeuvrer afin que la conférence pour la sécurité aboutisse à une affirmation des droits de l'homme que tous les Etats parti-

cipants s'engageront à respecter.

Tenant compte des nombreuses voix qui, comme la nôtre, se sont élevées ces jours-ci pour exprimer leur solidarité aux intellectuels dissidents en U.R.S.S., nous donnerons son juste poids au troisième thème de la conférence, celui qui touche aux droits humains et à la libre communication des personnes. Les aspirations à la détente et les aspirations à la liberté sont d'ailleurs étroitement liées; elles doivent être satisfaites conjointement. Il n'y a pas de détente sans liberté, mais sans la détente, il serait vain d'espérer que les droits humains soient reconnus à tous les citoyens d'Europe. Il faut donc faire preuve d'une vigoureuse initiative dans ces deux directions. Je pense que nous pouvons réussir en agissant, bien entendu, graduellement, avec prudence et réalisme. On ne peut accuser d'insensibilité ceux qui s'engagent de cette façon. Nous savons que la cause de la paix est indissociable de la cause de l'homme.»

Le Palais des Congrès de l'EUR à Rome



D'après le Chancelier Allemand Monsieur Willy Brandt

FIN 1975 LA FUTURE INTEGRATION EUROPEENNE POUR LA COOPERATION POLITIQUE, L'UNION ECONOMIQUE MONETAIRE ET SOCIALE, AURONT PRIS FORME

Depuis sa première déclaration gouvernementale (automne 1969) le chancelier allemand M. Willy Brandt a souvent répété que la politique de «réformes intérieures» va maintenant avoir la priorité. Il l'a répété encore une fois lors de la conférence de presse qu'il a tenu le mercredi 12 septembre, à la veille de la rentrée parlementaire. Mais les problèmes de la politique étrangère, et notamment l'«Ostpolitik» l'ont trop souvent absorbé pour que l'on n'accueille pas cette déclaration avec quelque scepticisme. En cette conférence de presse encore, M. Brandt n'a pas convaincu et les questions posées par les journalistes se sont vite déplacées des problèmes intérieurs aux relations Est-Ouest ou à la politique européenne. Il n'est pas certain que ces problèmes reflètent exactement les préoccupations des citoyens de la République fédérale, mais le chancelier s'y meut plus à l'aise que dans les arcanes de la réforme fiscale.

Interrogé sur l'Europe, le chancelier Brandt a estimé que fin 1975 «la future

intégration européenne pour la coopération politique, l'union économique monétaire et sociale, auront pris forme». A propos des négociations sur les compensations en devises pour le stationnement des troupes américaines, le gouvernement de Bonn a une position de force, car «il a déjà dépensé bien des millions pour permettre la stabilisation de la situation monétaire internationale». Sur les relations avec les pays de l'Est, M. Brandt est apparu un peu déçu mais très prudent. «Les problèmes avec Prague peuvent être résolus et le gouvernement fédéral est prêt, quand Sofia et Budapest jugeront le moment venu, à établir des relations diplomatiques avec la Bulgarie et la Hongrie.» Mais il est clair pour tous les observateurs que les gouvernements bulgare et hongrois attendent, pour ce faire, la «normalisation» des relations germano tchécoslovaques.

Une phrase du chancelier fédéral a retenu particulièrement l'attention: «Je serais pour la détente Est-Ouest afin de mieux garantir la paix si Staline était encore le chef de l'Union soviétique.»

De l'activité du Conseil de l'Europe

La coopération européenne dans les domaines de la culture et de l'éducation: un thème examiné par le Conseil de l'Europe

La coopération européenne dans les domaines de la culture et de l'éducation a été un des thèmes principaux examinés durant les travaux de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Le rapporteur M. Georg Kahn-Ackermam (République Fédérale d'Allemagne) a présenté une relation détaillée à cet effet.

Préoccupée plus que jamais par le retard qu'a pris l'Europe de l'éducation sur l'Europe économique, l'Assemblée a estimé qu'une intensification de la coopération européenne dans le domaine considéré et

une rénovation des structures existantes en vue de la réalisation d'une politique européenne d'éducation permanente et de développement culturel ne pourront aboutir que si des décisions urgentes et de caractère politique sont prises quant aux domaines prioritaires dans lesquels le Conseil de l'Europe pourra jouer un rôle efficace dans les deux décennies à venir.

D'autre part, le rapport de m. Franz Karasek (Autriche) sur la «liberté d'expression et le rôle de l'artiste dans la société européenne» fut d'un intérêt particulier.

Un faisceau de mesures prises par l'Assemblée du Conseil de l'Europe, afin d'intégrer davantage l'artiste dans la société européenne

En se basant sur les travaux d'un Colloque qui s'est tenu à Florence les 19 et 30 juin 1973, auquel ont participé des hommes politiques (représentants de gouvernements présidents de commission parlementaires nationales, membres de la Commission) et artistes, l'Assemblée a esquissé dans son rapport un faisceau de mesures visant à intégrer davantage l'artiste dans la société européenne et à le faire participer pleinement aux décisions qui le concernent en particulier et l'art en général.

A la veille de la deuxième phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'Assemblée faisant siennes les préoccupations qui se sont fait jour au Colloque de Florence, a souligné le danger d'une entente entre le capitalisme d'Etat et le capitalisme privé et le risque qu'un voile soit jeté à la faveur d'accords politiques et commerciaux sur certains abus contre les droits de l'homme.

Elle a estimé que les accords d'Helsinki ne devraient en aucun cas se solder pour l'Ouest par un abandon quelconque en ce

qui concerne la liberté d'expression et les droits des artistes ne particulier.

A New York la troisième Conférence des Nations Unies: un rapport y relatif du Conseil de l'Europe

La 3e Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer doit s'ouvrir en novembre à New York. Elle se poursuivra l'année prochaine à Santiago du Chili, L'ordre du jour de la Conférence comprendra des sujets importants tels que l'étendue des eaux territoriales, les zones de pêche et les limitations à la pêche, l'institution d'un régime international pour le fond et le sous-sol marins situés en dehors des zones de juridiction nationale et la préservation de l'environnement marin.

A cet effet, M. Percy Grieve a présenté un rapport à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, soulignant qu'il n'est pas optimiste quant aux chances de succès de la Conférence. La multiplicité des problèmes extrêmement compliqués et importants, le manque de préparation, le grand nombre d'Etats participant à la Conférence et les énormes divergences d'opinion entre ces Etats, sont des difficultés presque insurmontables. Les Etats européens devraient s'unir pour contribuer de façon positive et constructive à la Conférence, servant ainsi à la fois leurs propres intérêts et ceux du monde en général.

Développements actuels dans le domaine du droit humanitaire international

Près d'un quart de siècle s'est écoulé depuis l'adoption des quatre Conventions de Genève sur le droit humanitaire, en 1949. Le rapport présenté au Conseil de l'Europe par M. Alber résume les développements actuels dans ce domaine. Il accueille avec satisfaction la Conférence diplomatique qui se tiendra l'année prochaine pour examiner

deux protocoles additionnels aux Conventions existantes sur la protection des victimes de conflits armés internationaux et non-internationaux. Les Etats européens devraient y participer dans un esprit positif et libéral et mettre l'accent sur la protection des populations civiles pendant les conflits armés, en particulier en interdisant toute attaque dirigée contre la population civile en tant que telle, et en établissant que les principes généraux du droit de la guerre s'appliquent aux armes nucléaires. Il est possible qu'un organe international chargé de l'observation des règles du droit humanitaire soit créé. L'instruction sur les questions de droit humanitaire devrait être développée.

Vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration Universelle et vingtième anniversaire de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Il y a maintenant 25 ans que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies a été adoptée, et 20 ans que la Convention européenne des Droits de l'Homme est entrée en vigueur. Le rapport présenté au Conseil de l'Europe par M. Peridier représente la contribution de l'Assemblée à ce double anniversaire. Il souligne que les programmes des Nations Unies et du Conseil de l'Europe pour la protection et la promotion des Droits de l'Homme sont complémentaires. Un nombre maximum d'Etats membres du Conseil de l'Europe devrait donc adhérer à la Convention européenne et aux Pactes des Nations Unies sur les Droits de l'Homme. En outre, l'Assemblée demande au Comité des Ministres de donner son appui à la promotion des droits de l'Homme, en particulier en finançant des publications et en offrant son assistance à l'Institut International des Droits de l'Homme (Fondation René Cassin).

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE A DISTANCE

Vers une éducation récurrente

Sans abonder dans les thèses d'ILLICH sur l'élimination de l'école dans l'oeuvre de l'éducation, on peut se demander si à l'âge post-secondaire, la pratique traditionnelle de la formation à plein temps convient toujours, alors que, l'expérience le montre, elle entretient, au fur et à mesure que l'étudiant avance en âge, un déséquilibre croissant entre l'approfondissement dans le domaine de la spécialité étudiée, et l'insuffisance d'expérience et de maturité dans les domaines où s'exercent normalement les responsabilités du citoyen et où se développent les relations humaines.

L'étudiant à plein temps est beaucoup trop isolé des travailleurs du même âge; il est menacé d'être incompris par eux et de ne pas les comprendre, quel que puisse être l'effort de bonne volonté consenti de part et d'autre.

Il éprouve de ce fait une frustration qui n'est pas étrangère à l'agressivité qu'il manifeste souvent à l'égard de la société établie.

Le travailleur qui est en même temps étudiant doit faire face à une situation difficile, parfois même héroïque, lorsqu'il est tenu d'accomplir la totalité de son travail professionnel, car il ne peut consacrer à ses études que le temps de loisir dont il dispose normalement pour la vie familiale et le repos. La formule des études accomplies pendant l'exercice d'une activité professionnelle complète est beaucoup trop dure; elle ne saurait constituer une

alternative acceptable à la promotion par la voie de l'enseignement à temps plein.

Mais au cours de ces dernières années, la législation a bien adouci les conditions de la promotion par la voie professionnelle, en introduisant sous des formes diverses, dans plusieurs pays, deux éléments de soutien en faveur du travailleur-étudiant: la réduction du travail professionnel et l'octroi d'une compensatrice. En outre le temps ainsi dégagé pour les études est souvent aménagé grâce à une coopération pédagogique entre l'entreprise et une institution enseignante. Une telle organisation peut comporter la réunion hebdomadaire des travailleurs-étudiants quand ils demeurent à proximité de l'établissement d'enseignement associé, grâce à la libération d'une journée de travail (day release) qui s'ajoute au congé normal du week-end.

Pour les travailleurs plus éloignés, les cours et travaux pratiques peuvent être regroupés suivant des périodes plus longues et plus espacées, grâce à la libération de plusieurs jours de travail consécutif (block release). Cette dernière solution est une forme de la récurrence - alternance travail-étude - qui connaît aujourd'hui une faveur particulière en vue de l'extension de l'éducation continuée.

La récurrence ne s'applique pas seulement au cas des adultes déjà engagés dans la vie professionnelle; elle a révélé ses mérites pour la formation initiale des ingénieurs, par exemple sous la forme dite «sandwich» qui consiste pour l'étudiant à séjourner par périodes alter-

Nous publions ci-dessous la suite du Rapport de M. le Recteur Jean Capelle sur l'enseignement universitaire à distance; ce Rapport a été présenté à la XXVIème Table Ronde de l'Association pour l'Etude des Problèmes de l'Europe à Palma de Mallorca (organisée auprès de la Fondation Européenne Dragan). La première partie du Rapport a été publiée dans le «B.E.» du mois de Septembre.

nées - par exemple tous les semestres- à l'usine et à l'université. La qualité des résultats ainsi obtenus ouvre des perspectives fort intéressantes. **Socialement**, elle comble le fossé entre les étudiants et les travailleurs et facilite les rapports humains. **Pédagogiquement**, elle montre que la contribution apportée par l'activité professionnelle permet de réduire le nombre total des heures prévues pour atteindre le même résultat par la voie de l'enseignement à temps plein. **Moralement**, elle consolide la motivation et le sens des responsabilités.

La formation traditionnelle des médecins comporte une complémentarité des études à l'Université et de la pratique dans hôpitaux. Elle a joué un rôle de précurseur dans la recherche des formules de formation supérieure combinant les études et la profession.

Ces exemples permettent d'imaginer des solutions qui généraliseraient l'alternance même pour la formation initiale.

On pourrait concevoir des Universités dont tous les étudiants seraient aussi des travailleurs et dont les structures s'adapteraient à la fois à la formation initiale et à la formation continuée, au point qu'une distinction entre ces deux enseignements semblerait conventionnelle.

Les formules combinées, qui viennent d'être évoquées comportent cependant un gêne en raison des déplacements imposés aux travailleurs-étudiants surtout dans le cas de ceux qui résident loin des centres. C'est ici qu'apparaît le grand avantage de l'utilisation des media, car enfin on peut

espérer, par une conjonction de tous les moyens, que la «deuxième voie» de la promotion, celle qui s'appuie sur l'activité professionnelle, constituera une alternative qu'un élève normalement doué pourra préférer choisir, après son éducation fondamentale, sans renoncer, ce faisant, à une part importante de ses chances de promotion. Cette perspective sera d'autant plus acceptable que la pratique des MEDIA aura été rendue familière au cours des enseignements fondamentaux tant pour l'action «diffusion» que pour l'action «dialogue». Quand l'élève formé à ces techniques pédagogiques sera devenu un adulte travailleur, il lui sera facile, s'il veut poursuivre des études, de recourir aux media, déjà pratiqués; il saura y ajouter, éventuellement, des moyens spécifiques du téléenseignement pour adultes, comme les cours par correspondance, les cours radiodiffusés, les rapports avec des maîtres visiteurs et les réunions périodiques qui sont très utiles pour la confrontation des progressions; l'expérimentation en laboratoire et les contacts avec l'ensemble des maîtres du téléenseignement. Peut-être faudra-t-il pour cela intéresser davantage le corps des enseignants aux possibilités des media.

Prof. Jean CAPELLE

Ancien Président de la Commission de la Culture et de l'Éducation du Conseil de l'Europe

UNE CONFERENCE DE PRESSE TENUE PAR M. POMPIDOU A L'ELYSEE

IL Y AURA UNE UNION EUROPEENNE QUAND IL EXISTERA UNE POLITIQUE EUROPEENNE

Monsieur Georges Pompidou a tenu à l'Élysée une conférence de presse le 27 septembre.

Pour mettre en relief l'importance de la France et le primat qu'il a battu, il a souligné qu'en 4 mois à peine il a pu avoir une rencontre avec Heath, Brandt, Breznev, Mao, Ciu En-Lai, avec le premier ministre japonais Tanaka et enfin avec le président italien M. Leone.

Ses déclarations à propos de l'union Européenne furent des plus intéressantes. Il a souligné que l'entente franco-allemande constitue l'élément fondamental pour la construction européenne. L'Ostpolitik de Brandt ne peut qu'approfondir l'intégration du pays dans la Communauté. Cette Communauté européenne veut dépasser le fait économique, mais harmoniser diverses politiques n'est pas facile. «Il y aura une union Européenne quand il existera une politique européenne et contrairement à ce que certains veulent croire, la France n'y est pas hostile». Bien au contraire. Pompidou est favorable à des conférences «au sommet»

pour faciliter cette union. Une politique européenne par rapport aux autres tracerait la voie pour une unification, mais tant qu'il n'y aura pas un exécutif européen réel, il ne pourra pas y avoir un parlement européen réel.

Le problème de la sécurité européenne autonome ne se posera que quand il existera une politique commune. Il ne faut jamais mettre la charrue avant les boeufs. A présent la sécurité des pays de la Communauté est liée à l'Alliance avec les États Unis et à la présence des forces américaines en Europe. Et cela, selon Pompidou, n'est aucunement contraire à certains principes gaullistes ou pas gaullistes.

Quant au prochain voyage de Nixon en Europe, Pompidou juge que ce voyage pose des problèmes au niveau européen et il a conclu en disant qu'il ne pouvait se prononcer tout seul, sans avoir, au préalable, consulté les autres pays de la Communauté: «Quoi qu'il en soit je veux souligner que cette entente européenne ne vise personne et d'autant moins les États Unis.

LA ROUMANIE, MODELE POUR LE TIERS-MONDE

La Roumanie est un pays socialiste en voie de développement et elle tend à devenir un pays multilatéralement développé. Ces formules souvent adoptées par la presse roumaine, soulignent sous forme synthétique le caractère d'un monde et d'une civilisation particulière, comme les pays de l'espace danubien.

Le terme «modèle», employé quelquefois en se référant à la Roumanie, réclame avant tout un éclaircissement. Sa signification première est d'essence platonique. Pris sous cet aspect, le modèle est un exemple offert ou imposé qui doit être copié intégralement. Une autre signification de la parole «modèle», caractéristique de la science moderne, est celle de «représentation synthétique d'une réalité, symbole doté d'une grande efficacité et projeté non pas pour être copié mais pour stimuler la capacité d'abstraction et de compréhension de la réalité». Nous pensons que cette deuxième signification est celle qui doit s'entendre dans l'affirmation: «la Roumanie est un exemple pour les pays en voie de développement».

En effet tous les détails stratégiques ou tactiques de la Roumanie sont si é-

troitement liés à la réalité roumaine pour laquelle ils ont été conçus, que leur transplantation mécanique en d'autres contrées résulterait impossible et inefficace. C'est seulement l'esprit de cette politique que l'on peut considérer comme modèle. Le réalisme, la lucidité, le courage, le refus de toute analogie de simplisme, sont autant d'éléments qui invitent à la réflexion.

Sur le plan de la politique intérieure, le progrès économique roumain, planifié et rigoureusement contrôlé, n'est pas une nouveauté retentissante puisqu'il résulte naturel en temps de paix pour presque tous les pays. L'élément qui donne un caractère spécifique à ce processus est le rythme vigoureux et les moyens concrets adoptés. Parmi les données plus caractéristiques nous pouvons indiquer le poids différent des investissements dans les divers secteurs en fonction des priorités intérieures. et qui, par conséquent, ne sont pas seulement le résultat des tendances mondiales. Pendant ces dernières années la Roumanie a accompli d'énormes efforts pour s'équiper de systèmes électroniques de calcul. La priorité accordée au système de l'information nationale - ce réseau aux points névralgiques - justifie les investissements qui, au prime abord, pourraient sembler

disproportionnés par rapport au niveau général du développement socio-économique. Cette stratégie, qui créa de grandes difficultés à la formation des cadres, se démontra réaliste dans la pratique. En effet il aurait été plus onéreux de développer d'abord et de manière désorganique les unités productives et de n'organiser qu'en second lieu le système de la circulation des informations nécessaires à la direction scientifique des industries. Faisons un seul exemple: avant que les installations sidérurgiques de Galati soient terminées, onze systèmes de calcul avaient déjà été installés sur la plate-forme.

La dotation à l'économie d'une technique moderne de calcul est une des caractéristiques des grandes structures du système socialiste. Quand tout est planifié et corrélié, l'économie du pays aussi a un besoin absolu d'un «cerveau» qui emmagasine toutes les informations, les retrouve d'une manière opérationnelle et les interprète avec la plus grande objectivité. De nos jours, c'est seulement la machine qui peut effectuer de telles opérations de la pensée, si considérables qu'elles soient.

Une certaine littérature, faite par quelques observateurs superficiels qui n'arrivèrent pas à se débarrasser de leurs préjugés, diffusa dans les pays occidentaux une fausse image de la contribution populaire au progrès économique et social roumain. Il semblerait donc que le plan, une fois établi, annule toute initiative en invitant à la passivité et à l'encadrement conformiste dans un système déterminé. Les choses sont bien loin d'être aussi simples. La définition des objectifs de plan est accomplie dans un cadre institutionnel qui permet ensuite et requiert même des débats et des mises à jour. Ce n'est pas la faute du système mais c'est celle du fait que le système n'est pas toujours appliqué comme il se doit. La préparation du plan demande

une créativité démocratique de la part de tous ceux qui sont appelés à le réaliser. Toutefois le plan, une fois lancé, ne demeure pas une matrice immuable destinée à être portée à terme dans tous ses détails. Au cours de son exécution quelques modifications deviendront certainement nécessaires au cas où surgiraient de nouvelles technologies sociales et politiques. En fonction d'informations ultérieures accumulées entre-temps le plan peut être et doit être révisé. Un plan socialiste peut même dépasser toutes les prévisions. C'est une terminologie insolite pour l'économie occidentale, qui est souvent interprétée comme une simple compression du temps d'exécution de certains travaux. De toute façon, vouloir dépasser les prévisions, c'est inviter à la créativité collective.

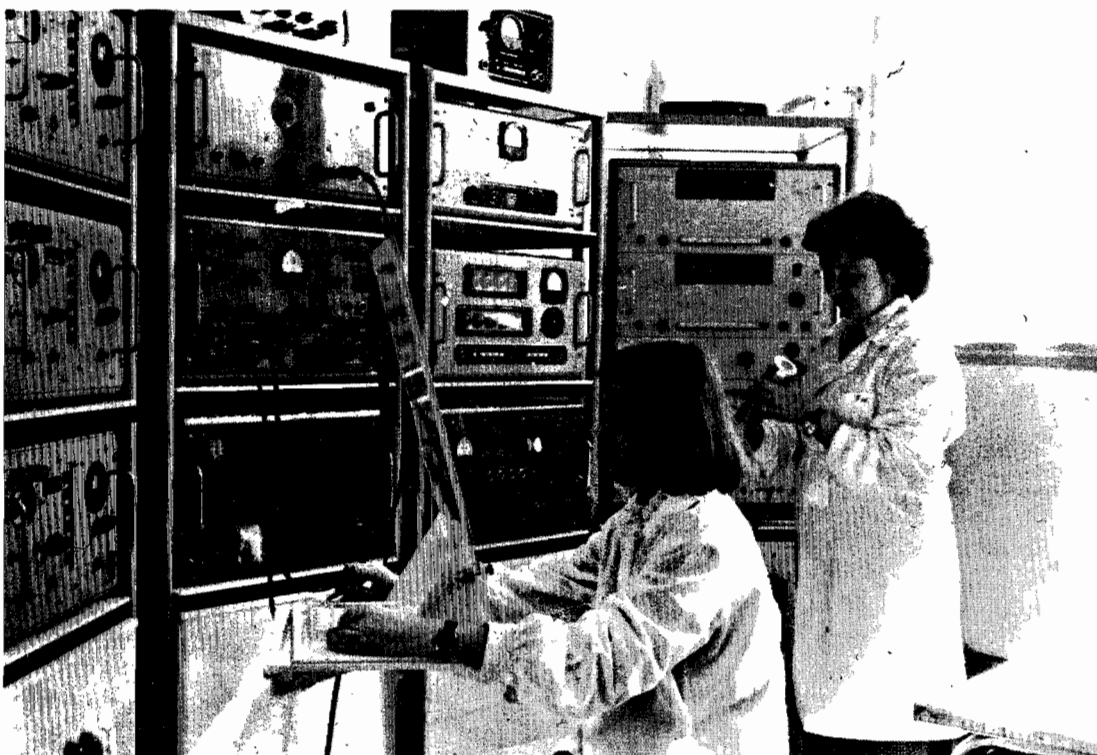
Un autre élément caractéristique de la construction économique et sociale roumaine est l'intégration de l'homme dans les formes les plus perfectionnées de la production. En même temps que l'entreprise on forme aussi ceux qui y travaillent. Souvent la construction d'une installation représente une étape dans la préparation et la qualification des ouvriers et des spécialistes. La plus grande centrale hydraulique sur le Danube, inaugurée l'année dernière à Portile de Fer, fut construite par deux mille hommes. Le degré de raffinement requis par le montage d'une turbine constituée par plus de douze mille rouages est bien connu, et l'on sait aussi combien grandes sont les difficultés des travaux sous l'eau, de la déviation d'un grand fleuve, de la construction d'une digue et d'écluses qui, comme celles qui ont été réalisées sur le Danube, sont considérées parmi les plus grandes du monde. De nombreux cadres de techniciens et d'ouvriers spécialisés avaient été formés au cours d'une dizaine d'années en construisant d'autres centrales hydrauliques plus petites, sur des fleuves

à l'intérieur du pays, et ceci a permis d'affronter le bien plus grand problème imposé par le barrage sur le Danube.

Un petit pays privé de traditions industrielles tel que la Roumanie, réussissait en outre, grâce à une politique économique judicieuse et tenace à créer un système hydro-énergétique dans les Carpates, à régulariser le cours des fleuves Bistrita, Arges et Lotru et à commencer la construction d'autres installations sur les fleuves Siret, Somes et Olt, se contentant de ses seules forces sans recourir à des aides étrangères de capitaux, de technique et d'hommes.

Digne d'intérêt pour le tiers-monde est le rôle que la Roumanie donne à la science, à la technique ainsi qu'à la culture et à l'art en général. Le système roumain n'entend pas être un simple consommateur de brevets scientifiques et techniques des autres, même si ceux-ci pouvaient lui offrir des succès partiels et immédiats. Le développement de l'esprit créatif et de l'esprit de compétition est considéré politique d'état. A la différence du Japon qui suivit pas à pas le phénomène américain, un chercheur qui a une idée originale est plus apprécié, en Roumanie, qu'un autre qui adapte une idée étrangère. Cette observation ne doit pas être généralisée ni prise à

Un des laboratoires du Centre de Recherches Médicales de Timisoara



la lettre, étant donné que la Roumanie est en même temps un pays producteur et importateur de science et de technique. Les investissements en hommes, intelligence et formation de cadres, restent constamment en premier plan.

Cette politique intérieure roumaine est notée et relevée par les représentants du tiers-monde qui, à tous les niveaux, prennent contact avec la réalité roumaine. L'intensification de ces contacts et leur transformation en forme de collaboration et de coopération sont parmi les grands mérites de la politique étrangère roumaine, toujours active et efficiente. Même dans ce domaine la Roumanie se rapproche des pays qui ne se limitent pas à assister avec indifférence aux contradictions internationales, et elle se démontre désireuse d'apporter sa contribution aux voies du progrès et son appui à l'idéal d'un développement et d'une meilleure entente entre les petits peuples et les peuples moyens.

L'Afrique, ce continent que l'Europe semble avoir hâte d'abandonner, suscite par ses problèmes le plus vif intérêt de la part du gouvernement roumain. Loin de considérer le Continent Noir seulement comme un débouché commercial, la politique roumaine entend participer directement à la création de ses propres industries dans différents pays du tiers-monde, en exportant les outillages pour la construction industrielle et en collaborant aux prospections minières, en envoyant des ouvriers, des spécialistes et des intellectuels (professeurs, médecins, ingénieurs etc.) ayant pour but de donner un rapport effectif à la formation d'une classe intellectuelle africaine.

La solution du problème national est un autre terrain d'entente directe entre la Roumanie et les pays du tiers-monde. En effet la plupart des pays en voie de développement sont caractérisés par diverses formes de

conflits, latents ou manifestés engendrés par la pluralité ethnique. Habités durant des siècles à cohabiter avec plusieurs autres peuples sur le même territoire, les roumains, en tant que groupe ethnique majoritaire, démontrèrent une humanité et une tolérance à l'égard des minoritaires de langue et de religion différentes. L'égalité des droits, l'élimination de toute discrimination, le respect des langues, la protection de toutes les formes spécifiques de culture (presse, livres, cinéma, théâtre etc.) ont affaibli les tensions internes en obtenant que tous les habitants du pays participent à la réalisation de l'objectif fondamental de la politique sociale, c'est-à-dire à l'édification d'une société roumaine moderne.

La Roumanie est depuis longtemps le porte-voix autorisé de l'idéal d'indépendance nationale s'opposant par conséquent à la politique des droits du plus fort. Cette position qui revêt plusieurs formes, fut toujours exercée dans l'histoire par le peuple roumain qui jouit ainsi à présent d'un grand prestige et elle le met en condition de pouvoir servir d'intermédiaire dans les conflits internationaux. Cette orientation immuable, et l'absence de toute équivoque expliquent les succès et leur écho retentissant que ces interventions roumaines ont eues dans le monde entier.

Le refus de l'idée de tutelle signifie pourtant pas l'isolement, et l'indépendance ne doit pas être confondue avec le manque de collaboration avec d'autres pays. En tant que membre d'organismes internationaux, la Roumanie démontra que même les nations mineures ont une grande responsabilité vis à vis des problèmes de l'humanité c'est pourquoi elles doivent participer à leur solution sur un pied de parfaite égalité avec les grandes puissances.

Prof. Dr. J.C. DRAGAN

(Extrait de son livre «Romania, paese dei due mondi», édité récemment par *Nagard*).

LE SECRET PROFESSIONNEL DES JOURNALISTES

Une réunion des experts en matière de droits de l'homme s'est tenue à Strasbourg pour examiner ce sujet ainsi que d'autres questions dans le domaine du droit de la presse telles que la saisie et la confiscation des journaux et la clause de conscience du journaliste; toutes les principales organisations professionnelles de la presse (européennes et internationales) y étaient invitées.

Les principales organisations professionnelles de la Presse viennent d'être consultées par le Conseil de l'Europe sur le problème du secret professionnel des journalistes, ainsi que sur d'autres questions dans le domaine du droit de la presse telles que la saisie et la confiscation des journaux et la clause de conscience du journaliste.

Il s'agit d'une réunion des experts en matière de droits de l'homme qui s'est tenue à Strasbourg les mardi et mercredi 16 et 17 octobre et à laquelle toutes les principales organisations professionnelles de la presse avaient été invitées. Les organisations suivantes ont accepté et ont été entendues à l'occasion de cette consultation:

- Institut International de la Presse (Zurich)
- Fédération Internationale des Journalistes (Bruxelles)
- Association des Journalistes Euro-

péens (Bruxelles).

En outre, l'Organisation Internationale des Journalistes (Prague) a présenté une communication écrite sur les problèmes en discussion.

La présente initiative du Conseil de l'Europe s'inscrit dans le cadre de son effort général pour sauvegarder la liberté de la presse en Europe. Au cours de ces travaux les organisations professionnelles de la presse avaient déjà été consultées en novembre 1971 sur la protection du statut et de la liberté des correspondants étrangers, et en mars 1972 sur le problème des concentrations de presse. La première question a abouti à un projet de Convention européenne pour la protection des correspondants étrangers, se trouvant actuellement devant le Comité des Ministres. La seconde fera prochainement l'objet de recommandations aux gouvernements.

(suite de la page 2)
 Açores. L'intervention américaine tend à balancer l'intervention russe et elle a été décidée, non seulement sous la poussée des juifs américains ou en tant qu'agent de police mondial, mais pour créer une dépendance croissante d'Israël à l'égard des Etats Unis pour la fourniture des armes pour les utiliser et pour servir de levier, levier qui induira le gouvernement de Tel-Aviv à accepter la formule d'un «armistice sur place».

Nous ne pouvons nous empêcher de regarder avec respect l'action des Etats Unis, même si nous avons le doute que cette action soit aussi une réponse au bouleversement monétaire du dollar provoqué au début de l'été dernier par les cheiks arabes disposant d'énormes possibilités monétaires, et nous ne pouvons surtout pas ignorer le dommage que la diminution ou peut-être l'arrêt du ravitaillement de pétrole arabe pourrait apporter à l'Europe, en la mettant à genoux et par conséquent à la merci de l'Union Soviétique. Si le soutien militaire aux nations arabes et à Israël continue, cela pourrait prolonger de beaucoup la guerre, même jusqu'à la survie de ces populations, tandis qu'un mois d'arrêt de ravitaillement de pétrole suffirait à stopper toute activité industrielle dans l'occident européen et au Japon. Actuellement aucune puissance politique n'est en mesure de s'interposer entre les deux blocs pour leur imposer une médiation. La proposition faite par l'Italie dès le premier jour du conflit alors que le choc n'avait pas encore eu lieu, pour une action commune politique des neuf membres de la C.E.E., n'a pas été relevée et pourtant c'eut été le premier acte politique commun de l'Europe Occidentale et son importance, déjà remarquable au moment présent, aurait marqué le premier pas pour l'union politique européenne que nous poursuivons depuis des années. C'eut été encore l'unique moyen pour transformer la cendrillon européenne en une entité capable de s'insérer entre les deux blocs mondiaux, capable de participer, probablement d'une manière déterminée à la politique mondiale, à la pacification et surtout à défendre d'une manière unitaire l'indépendance et la vie des nations qui la constituent.

Les crises actuelles du Moyen-Orient pourraient être le dernier avertissement pour les Européens, s'il n'est pas déjà trop tard. Certainement la menace à l'existence de l'Europe et à sa civilisation n'est pas constituée par les manoeuvres qui dominent actuellement le monde arabe, mais par la puissance politique qui est derrière lui. Celui qui est maître du pétrole, matière première dont dépend la survie de la civilisation, ne peut l'utiliser à son propre gré ou pour des intérêts personnels: que ce soit pour acheter des armes ou que ce soit pour l'accumuler dans ses réservoirs blindés des palais royaux. Dans ces conditions le pétrole se transforme en une arme, et l'accumulation de quantités de devises fortes devient également une arme dans la main de chefs capables d'utiliser ces énormes disponibilités pour bouleverser l'économie mondiale de manière encore plus dangereuse que s'ils manoeuvraient des bombes atomiques.

15.10.1973 Roberto CESTELLI

LE PRINCIPE DE SOUVERAINETE VIOLE A YALTA

Voici la carte de l'Europe de l'Est cédée par Churchill à la Russie le 9 octobre 1944 à Moscou.

Cette division devait être sanctionnée à Yalta en février 1945.

Le séjour du général Koulikov en France

Invité par le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées françaises, le général d'armée V. Koulikov, premier vice-ministre de la défense de l'U.R.S.S. et chef d'état-major général des forces armées soviétiques, a été en visite officielle en France depuis de mardi 18 jusqu'au mardi 25 septembre.

Le général Koulikov a fait un court séjour dans le sud de la France. Il a visité le centre d'instruction de l'arme blindéecavalerie de Carpiagne et l'école de l'air de Salon-de-Provence (Bouche-du-Rhône), et il a assisté à une présentation de matériels aériens (hélicoptères) à l'usine de Marignane de la Société nationale industrielle aérospatiale et à l'annexe d'Istres du Centre d'essais en vol.

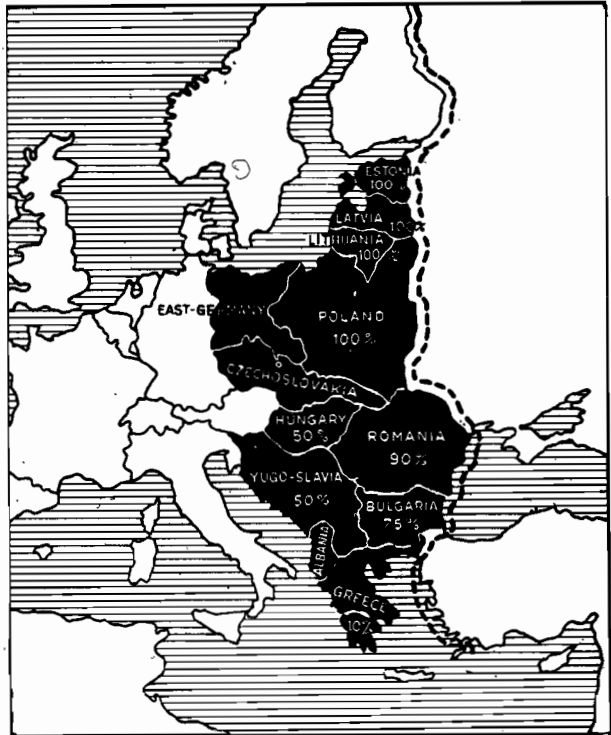
Le 24 septembre, à Brest, il s'est rendu à l'école navale et sur le porte-avions Foch.

Cette visite faisait suite à celle en Union soviétique du général Fourquet, alors chef d'état-major des armées, en avril 1970.

Le général Koulikov, pour sa part, avait déjà visité la France en 1970, alors qu'il était à la tête du groupe des forces soviétiques en Allemagne, sur l'invitation du commandement des forces françaises en Allemagne.

Rappelons, d'autre part, que le maréchal Gretchko, ministre de la défense d'Union soviétique, avait visité la France (en novembre/décembre 1972) sur l'invitation de M. Michel Debré.

C'est intéressant ce va-et-vien des généraux français et soviétiques. A condition qu'il contribuera à la détente et la normalisation de la situation en Europe. La France devrait se rappeler toujours que les intérêts soviétiques en Europe ne sont pas simplement «touristiques». Au moins, ils ne l'ont pas été jusqu'à présent...



Bulletin européen

Ont collaboré ou collaborent:

Konrad ADENAUER, P.E. ARGENTIERI, Alexander ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G.W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGS-DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRANDEN, Pietro CAMPILLI, P. CAPELLE, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L.E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DI DOMENICO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W.N. EWER, Enrico FALCK, Hertha FIRNBERG, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Eugenio GATTO, Pietro GERBORE, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A.V. GIARDINI, Guido GONNELLA, Jonathan GUINNES, W.A. 't HART, Wladimir JONESCO, Stefano JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, Lars J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWING, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL-TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Jean MONNET, Umberto MONICO, Angelo MORRETTA, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Erich MULHMANN, Frédéric NEPVEU-NIVELLE, Pier Fausto PALUMBO, Costas PAPAPANOS, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Alexander von RANDA, Peter RATTAZZI, Olivier REVERDIN, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LOETTE, A.G. SAMOY, Leopold SENGHOR, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Tom STACEY, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, François VISINE, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.

Bulletin européen

Fondé par Prof. Dr. J. C. Dragan

Rédacteur responsable: Dante Ferrari

Direction - Rédaction: Via Larga 11 - MILAN - Tél. 870.487/893.209

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2.000	Etranger	Dollars 3,-
Abon. d'Honneur	5.000	Abon. d'Honneur	10,-

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Reg. Trib. Rome N. 2840 du 15.12.1951 - Centro Grafico Spazio - Via M. Rosso 15 - Milano